

ISLE - CIOI

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2022-20 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 23/06/2022

Objet : Enquête administrative : mandatement d'un avocat enquêteur

Nature : Délibérations

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 24/06/2022 Agent de transmission : Julie-Anne OGER

Acte : DELIBERARION 2022-20. ENQUETE ADMINISTRATIVES MANDATEMENT AVOCAT ENQUETEUR.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-200039428-20220623-2022-20-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 24/06/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU CIOL

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-trois juin, le Comité Syndical du Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges, dûment convoqué, s'est réuni à dix-sept heure au siège social, 15 rue Joseph Cazautets 87170 ISLE.

Date de convocation du Comité Syndical : 16 juin 2022.

Objet : Enquête administrative mandatement d'un avocat enquêteur.

Présents : M. Gilles BEGOUT, Mme Aline COUDERT, M. Jean-Michel IGOULZAN, Mme Cécile FADAT, M. Maurice LEBOUTET, M. Pierre COLOMBET.

Excusés : Mme Emilie RABETEAU, Mme Céline JALLAIS, M. Karl PERIGAUDM. Florian CAMPOURCY, Mme Maud TERRACOL Mme Viviane RAFFIER.

Pouvoirs : Mme Emile RABETEAU donne pouvoir à M. Maurice LEBOUTET

Mme Aline COUDERT est désignée comme secrétaire de séance.

Membres du CS	Titulaires : 6	Suppléants : 6
Présents	3	3
Votants	4	1
Pour	4	1
Contre	-	-
Abstentions	-	-

La Directrice administratif et financière du CIOL, référente du dispositif signalement, a été appelée par le CDG 87 pour lui faire part qu'un signalement concernant des actes de harcèlement moral qui seraient survenus au sein du CIOL.

Un rapport a été transmis avec accord de l'agent signalant.

Au regard de la situation présentée par l'agent signalant, la cellule du CDG 87 recommande de mettre en œuvre des moyens d'investigation via la réalisation d'une enquête au niveau de l'établissement afin :

- de permettre l'expression du contradictoire,
- d'entendre toute personne pouvant témoigner de cette situation,
- d'établir la véracité des faits dénoncés,
- d'établir si la situation peut être assimilée à des faits constitutifs de harcèlement,
- de prendre toute mesure qu'impose le traitement d'une telle situation.

Il est proposé au Comité syndical de faire réaliser cette enquête par un prestataire extérieur afin de garantir une totale objectivité des faits.

Cette enquête pourrait être réalisée par un avocat enquêteur en matière de harcèlement moral.

Maître Doudet, avocat spécialisé en droit du travail au barreau de Limoges, chargé d'enseignement, dispose de cette compétence.

Il est proposé au Comité syndical :

- de mandater Maître Doudet afin de réaliser cette enquête administrative,
- d'autoriser le Président du CIOL à signer tous les documents afférents à la mise en place de cette procédure,
- d'inscrire les crédits nécessaires à l'exécution de cette mission sur le budget du CIOL.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Mandate Maître Doudet afin de réaliser cette enquête administrative,
- Autorise le Président du CIOL à signer tous les documents afférents à la mise en place de cette procédure,
- Décide d'inscrire les crédits nécessaires à l'exécution de cette mission sur le budget du CIOL.

En application de l'article L.2131-I du Code Général des Collectivités territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.
En application des dispositions de l'article R.421-I du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Modalité de publicité
Effectuée le ; **24-06-2022**

Isle, le 24 juin 2022
Certifié conforme par Monsieur le Président, Gilles BEGOUT

